



**UFR PSYCHOLOGIE,
SCIENCES SOCIALES,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne
34 avenue Carnot

63037 CLERMONT-FD Cedex
Tél. 04 73 40 64 59 ou 64 63 ou 61 42 ou 64 18

CANDIDATURE ET INSCRIPTION

LICENCE

(Primo-entrants avec Equivalences-VES)

Etudes en présentiel

2019-2020

**Vous devez faire une demande de candidature par écrit
(scola.pssse@uca.fr) avant le 12 avril 2019 (12 heures).**

Une fois votre demande traitée et validée par la commission pédagogique de l'UFR PSSSE:
-Vous allez recevoir un mail (en juin ou juillet 2019) qui contiendra le lien Internet vous permettant de procéder à votre inscription administrative en Licence de Sociologie ou de Psychologie en présentiel.

Attention: Si vous n'avez pas suivi la totalité de la procédure d'inscription avant la date de fermeture du serveur le 26 juillet 2019, aucune inscription administrative ne sera possible pour l'année universitaire 2019-2020.

ETAPE 1 - CONTRIBUTION CVEC

Avant toute opération d'inscription, vous devez vous acquitter de votre contribution Vie Etudiante Et Campus (CVEC) à partir du 1^{er} juillet 2019 sur le lien suivant :

<http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Pour information, la contribution s'élevait à 90 euros pour l'année universitaire 2018-2019.

C'est une démarche obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur sauf pour les étudiants stagiaires de la formation continue.

Une fois cette démarche effectuée, une attestation numérotée CVEC vous sera délivrée. Un numéro d'identification à 12 caractères vous sera attribué et vous permettra de procéder à l'inscription administrative sur le site de l'UCA.

ETAPE 2 - INSCRIPTION PAR INTERNET

Suite à la réception du mail, vous devez cliquer sur le lien qui vous renverra vers la procédure d'inscription en ligne. Vous serez guidés à chaque étape de votre inscription.

A la fin de votre inscription, vous devez obligatoirement payer en ligne. A titre indicatif, les droits de scolarité s'élevaient à 170 euros pour l'année universitaire 2018-2019.

Ceci vous permettra de pouvoir opter pour un paiement en trois fois si vous le souhaitez.

ATTENTION : Vous vous inscrivez pour un cursus EN PRESENTIEL. Donc, vous ne devez cocher aucune case de droits EAD car cela engendrerait le paiement de frais supplémentaires en plus de votre inscription administrative.

ETAPE 3 - DEPOT DES PIECES JUSTIFICATIVES

VOUS DEVEZ DEPOSER EN LIGNE VOS PIÈCES JUSTIFICATIVES SUR CE LIEN :

<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-3/>

TRÈS IMPORTANT

Votre inscription deviendra définitive et votre carte étudiant sera éditée uniquement lorsque vous aurez déposé

les pièces justificatives en FORMAT NUMERIQUE sur la plateforme de mise en ligne prévue à cet effet sur le site de l'UCA.

Les documents seront contrôlés par le service scolarité.

(au fil de l'eau entre juillet et fin septembre)

Vous devrez vous assurer régulièrement de l'avancement du traitement des données jusqu'à la validation de l'ensemble des pièces

(A : en attente, T : transmises, V : validées ou R : refusées).

Pièces à fournir obligatoirement selon votre situation :

- Attestation responsabilité civile, fournie par votre assurance à votre demande, couvrant l'année universitaire 2019/2020, portant impérativement les mentions "scolaire, extrascolaire, stage"
- 1 photo (3.5x4.5cm)
- Relevé de notes du baccalauréat
- Diplôme du baccalauréat,
- Situation au regard du service national (JDC, JAPD...),
- Carte d'identité en cours de validité (l'état civil doit être parfaitement lisible)
- Autorisation utilisation de la photo à télécharger (<http://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/attestation-utilisation-de-votre-photographie-22048.kjsp?RH=1498031680212>)
- si vous êtes boursier conditionnel : 1 exemplaire de la notification conditionnelle ;
- si vous êtes boursier conditionnel "confirmé": la notification définitive à présenter à la rentrée ;
- si vous êtes en situation de handicap : 1 attestation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ;

Pour tous renseignements complémentaires, contactez :

Scolarité de l'UFR PSSSE

34, avenue Carnot

63037 CLERMONT-FERRAND CEDEX

04.73.40.64.59 ou 64.63 ou 61 42 ou 64 18